

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY
PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LIBERTE
(Lille, le 21 Mars 1989)

Citoyennes,

Citoyens,

"Ce monument de notre liberté conquise, est celui de la plus belle victoire dont la Nation Française puisse s'honorer". Ainsi s'exprimait le Maire de Lille François André, le 15 avril 1792, lors de la première plantation d'un arbre de la liberté sur la Grand Place.

Devant le peuple assemblé, il exaltait le nouveau régime et la nouvelle constitution : "l'amour constant de l'ordre et de la Patrie, l'entière soumission aux lois, la prompte obéissance aux autorités légitimes ; voilà les seuls moyens de retenir ~~la tyrannie~~ ^{la tyrannie} ~~la monarchie~~ ^{la tyrannie}."

Et il terminait son allocution "Liberté, Egalité, Sûreté : que ces trois mots soient inscrits au pied de l'arbre de la liberté, comme ils seront toujours gravés dans nos coeurs."

200 ans après, nous nous trouvons tous réunis pour faire revivre cette tradition populaire et montrer notre attachement à la République.

Car l'arbre de la liberté est sans aucun doute l'un des ^{plus beaux} ~~symboles révolutionnaires les plus populaires~~. Dès l'été 1789 des arbres sont plantés après les révoltes paysannes contre les seigneurs. Mais le rite prend véritablement forme en 1790 - 1791. Les citoyens se regroupent autour de l'arbre pour témoigner de leur civisme et proclamer leur adhésion aux nouveaux droits conquis par le peuple.

Dès 1792 on compte plus de 60.000 arbres dans toute la France. Puis la Convention, en janvier 1794, codifie le rituel. C'est l'Abbé Grégoire qui donne le sens de la cérémonie dans son "essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté".

"L'arbre de la liberté croîtra ; avec lui croîtront les enfants de la patrie ; en sa présence ils éprouveront toujours de douces émotions ... Là les citoyens sentiront palpiter leurs coeurs en parlant de l'amour de la patrie, de la souveraineté du peuple..."

"La nature vivante et protectrice, qui se fortifie et répand ses bienfaits, doit être l'image de la liberté qui a grandit son domaine et mûrit les destinées de la France pour la placer au premier rang sur la scène de l'Univers".

Porter dans l'Univers le flambeau de la raison, proclamer le peuple libre et souverain, rétablir l'homme dans tous les droits de la nature, telle est la haute entreprise de la République Française.

Deux siècles après le combat pour la liberté reste nécessaire. Les principes issus de la Révolution doivent être constamment réaffirmés et défendus dans de nombreux pays où ils sont violés.

Et même chez nous qui peut dire que tout
est acquis définitivement ~~de la~~ ^{la} ~~message~~ ^{révolutionnaire ?} des "droits de l'homme
et du citoyen" -

~~Bien des bastilles~~ sont encore à
prendre.

La commémoration de la Révolution
Française et singulièrement cette manifestation
d'aujourd'hui doit être l'occasion de réaffirmer,
dans l'esprit de Condorcet et de l'Abbé Grégoire,
le refus des exclusions et de la xénophobie, la
générosité et le rejet de tous les ~~fanatismes~~ ^{fanatismes} ~~religieux~~ ^{racismes et aussi}, la dénonciation, de
l'intolérance, si prompte à renaître à l'heure
actuelle ~~et de tous les fanatismes~~ ^{politiques, religieux et raciaux} -

En renouant aujourd'hui, 1er Germinal de
l'An 197 de la République, avec ce geste
symbolique, nous témoignons de notre attachement à
la première des valeurs républicaines, et au
premier des droits de l'homme : la liberté,
liberté individuelle, liberté de penser, liberté
d'association, de réunion, d'opinion et
d'expression, liberté syndicale, liberté de la
presse, liberté religieuse.

Au moment de planter cet arbre, je forme
le vœux que ce principe de liberté reste
constamment dans nos coeurs et nos têtes, que
notre vigilance soit sans cesse en alerte afin que
des progrès sensibles se produisent partout dans
le monde.

Vive la liberté

Vive l'Arbre de la Liberté.